



ETATS GENERAUX DU 25 JUIN 2016

Pour la troisième année, les états généraux de l'allergologie de la Région Rhône Alpes Auvergne se sont réunis le 25 juin 2016 au pavillon médical du centre hospitalier Lyon Sud. Faisant suite à la réunion du 18 novembre 2015, trois axes de réflexion et de proposition ont été successivement abordés et soumis à discussion lors de cette réunion :

- Mise en place d'un réseau pour la prescription des médicaments d'exception, prescription qui pose problème aux allergologues non spécialistes d'organe ni pédiatres
- Réseaux d'éducation thérapeutique existants et leur extension
- Présentation d'un consensus régional sur la prise en charge de l'allergie à l'amoxicilline



I- Mise en place d'un réseau pour la prescription des médicaments d'exception, prescription qui pose problème aux allergologues non spécialistes d'organe ni pédiatres

- *Dans l'asthme sévère : Pr Gilles Devouassoux*

Afin de définir la stratégie thérapeutique la plus adaptée dans l'asthme sévère, plusieurs niveaux d'analyses sont nécessaires : l'évaluation du non contrôle de l'asthme, des diagnostics différentiels, des facteurs aggravants et comorbidités, du degré de sévérité et de son phénotypage.

Ces étapes peuvent nécessiter un accès à un plateau technique incluant l'endoscopie bronchique et l'expectoration induite.

La filière rapide de prise en charge des asthmes sévères présentée propose aux médecins allergologues non spécialistes d'organe, pour les accompagner dans cette analyse

- soit d'adresser leurs patients à leurs correspondants pneumologues ou pneumo-pédiatres qui pourront décider dans un second temps de les référer au centre « asthme sévère »
- soit de les adresser directement au centre « asthme sévère »

Le centre hospitalier de la Croix-Rousse bénéficie d'une consultation « asthme sévère » dans laquelle les patients peuvent être pris en charge sous 15 jours sur demande par email (gilles.devouassoux@chu-lyon.fr). Les dossiers des patients asthmatiques sévères sont discutés en RCP tous les deux mois. Ces réunions sont ouvertes aux médecins libéraux. Les dates sont disponibles auprès du Pr Devouassoux et sont mises en ligne sur le site Aller 2A.

Une thérapeutique ciblée telle que l'omalizumab, ou des molécules en voie de développement (essais thérapeutiques) ou une thermoplastie pourra leur être proposée.

Une communication facile et de qualité entre les différents médecins intervenant dans la prise en charge de ces patients sera la clé d'un fonctionnement optimal de cette filière.

Les asthmes sévères de l'enfant sont pris en charge chez le Pr Philippe Reix, à l'HFME. La mise en place d'une filière de soin est souhaitable.

- *Dans les urticaires sévères : Pr Frédéric Bérard*

Le traitement de référence actuel dans l'urticaire chronique sévère ne faisant pas l'objet d'un consensus, leur prise en charge reste une activité de recherche.

Parmi les médicaments d'exception, l'omalizumab constitue une alternative thérapeutique mais la posologie, le rythme et la tolérance restent encore à définir.

Une fiche de suivi et de surveillance des patients traités par Omalizumab dans l'urticaire chronique sévère sera établie par le Pr Bérard. Elle servira de support de communication en cas de suivi ville/hôpital. Les trois premières injections doivent être réalisées en milieu hospitalier en raison du risque de réactions allergiques immédiates.

Des molécules en voie de développement peuvent également être proposées aux patients.

Pour la prise en charge des urticaires sévères (résistant au traitement de première et deuxième ligne), une consultation dans des délais de 15 jours auprès d'un des médecins du CHLS peut être demandée par mail à ls.immuno@chu-lyon.fr

- *Dans la dermatite atopique : Pr Nicolas*

Dans 9 dermatites atopiques sévères sur 10, les traitements locaux permettent de « contrôler » la situation.

Une hospitalisation de 3 jours et deux nuits peut être nécessaire pour la réalisation de ces soins, avec notamment les « habillages », pour ces patients dans le service du centre hospitalier Lyon Sud.

Pour accéder à cette filière de soins, la voie d'entrée conseillée par le Pr Nicolas est d'adresser le patient en éducation thérapeutique. L'éducation thérapeutique joue un rôle central dans la prise en charge de la dermatite atopique. L'application quotidienne des émoullients fait partie des actes réflexes clefs qui sont appris au patient dans ces séances.

Les médecins peuvent faire une demande de consultation pour leurs patients par Mail : audrey.nosbaum@chu-lyon.fr et jean-francois.nicolas@chu-lyon.fr.

II- Réseaux d'éducation thérapeutique

- *Dans l'asthme de l'enfant : Expérience de St Etienne du Dr DUPRE LATOUR présentée par le Dr DZVIGA*

Ce programme s'adresse aux enfants de plus de 10 ans sur demande des médecins libéraux ou hospitaliers. Après un bilan diagnostique initial, deux séances d'atelier espacées d'un mois sont organisées.

Un programme d'éducation thérapeutique dans l'allergie alimentaire débutera en septembre 2016.

- Dans l'asthme de l'adulte : expérience de Lyon du Dr BERNEDE-ASTRUC présentée par Dr Bruno GIRODET

- Centres d'éducation thérapeutique existants

- Au sein du service de pneumologie du centre Hospitalier Lyon-Sud, le Dr Nathalie FREYMOND est responsable de l'éducation thérapeutique dans l'asthme. Des séances individuelles (4 séances par patient) sont organisées par une équipe soignante incluant Kinésithérapeute, psychologue, diététicienne. Les médecins libéraux peuvent adresser leur patient à Virginie VERDU (infirmière de l'unité transversale d'éducation thérapeutique du CHLS).

Dans la pathologie asthmatique, chez l'adulte comme chez l'enfant, les principales difficultés rencontrées sont une motivation insuffisante des enfants et /ou des parents et un recrutement difficile.

- A l'Hôpital de la Croix-Rousse, le Dr VAN GANSE est responsable du programme d'éducation thérapeutique qui comprend 4 séances : Diagnostic éducatif, séance individuelle, séance collective et évaluation. Ce programme est ouvert à tout patient asthmatique sur demande de son médecin traitant, de son allergologue ou de son pneumologue. Un premier rendez-vous peut être obtenu par téléphone au 04 72 07 17 33 .

Dans l'objectif de créer un programme d'éducation thérapeutique en cabinet de ville dans l'asthme, des échanges avec le Dr Patrick Léger responsable du Réseau SPIRO (réseau d'éducation thérapeutique dans la BPCO en cabinet de ville) ont eu lieu par l'intermédiaire du Dr NASR et du DR BERNEDE. La possibilité d'intégrer le programme « asthme » au réseau SPIRO permettrait un gain de temps et serait plus simple sur le plan administratif mais il nécessite de trouver du personnel paramédical intéressé pour suivre une formation spécifique dans l'éducation thérapeutique. Les médecins déjà impliqués dans cette démarche sont le Dr BERNEDE ASTRUC et le Dr GAILLOT DREVON .

- L'éducation thérapeutique en pédiatrie présentée par le Dr Francois PAYOT

Les programmes d'éducation thérapeutique disponibles en pédiatrie concernent l'asthme, l'allergie alimentaire et la dermatite atopique.

- Education thérapeutique chez l'**enfant asthmatique**

Le Dr Marie-Christine Werck-Gallois est responsable de l'éducation thérapeutique au sein du Service de Pneumologie et Allergologie pédiatrique du Pr Reix à l'HFME. Sur prescription médicale, des séances collectives de 2 h30 sont proposés aux patients : trois séances pour les enfants en classe primaire et deux pour les collégiens.

RV et renseignements par mail: ghe.etp-jouerpourmieuxsouffler@chu-lyon.fr

- Le programme d'éducation thérapeutique chez **l'enfant allergique alimentaire** dont le Dr Payot est responsable est réalisé au sein du Service d'Hépatogastroentérologie pédiatrique du Pr Lachaux. Il comprend 2 à 3 séances de 2 à 3 heures.
Ses objectifs sont de : connaître les signes d'allergie et leur sévérité, prévoir les situations à risque, savoir manipuler la trousse d'urgence et en particulier l'adrénaline, connaître les règles de l'étiquetage et le régime d'éviction.
Ces séances sont des lieux d'apprentissage mais aussi d'échanges forts entre les soignants et les participants.

Les médecins peuvent faire une demande pour leurs patients par Mail à laure.loin@chu-lyon.fr ou francoise.ramillon@chu-lyon.fr ou francois.payot@chu-lyon.fr

- Programme d'éducation thérapeutique dans la **dermatite atopique**
Au sein du service du Pr Bérard, le Dr Jacques Robert est responsable de l'éducation thérapeutique dans la dermatite atopique.
La prise en charge des parents comprend un questionnaire, des réponses aux questions spontanées et la remise de documents.
La prise en charge des enfants se fait en consultation individuelle et en groupe.
Les médecins libéraux peuvent adresser leurs patients en contactant Virginie Verdu par mail ou en appelant au 04 78 86 15 21.

Ayant reçu l'agrément de l'ARS, ces programmes d'éducation thérapeutique répondent aux critères de qualité de l'HAS et sont réalisés par des équipes pluridisciplinaires formées (Médecin, infirmière, diététicienne, psychologue, secrétaire...).

III- Commission harmonisation des pratiques : présentation d'un consensus régional présenté par le Dr CHEYNEL

Une enquête préliminaire a été adressée par mail aux allergologues libéraux et hospitalier par le Dr Pauline PRALONG et le Dr CHEYNEL afin d'analyser leur pratique actuelle dans la prise en charge des réactions d'hyper-sensibilité à la pénicilline et une réunion d'échanges a eu lieu le 4 juin 2016.
Lors de cette réunion, un consensus de prise en charge a été validé pour une situation bien définie :

Dans le cas d'une notion d' « allergie à la pénicilline » inscrite dans le carnet de santé, sans souvenir précis du patient ou de sa famille, suite à une réaction

- bénigne (sans hospitalisation, sans passage aux urgences)
- et ancienne (survenue dans l'enfance ou depuis au moins 3 mois s'il s'agit d'un enfant)

Dans ce cas, **en cabinet de ville**, peuvent être réalisés les tests cutanés à l'**amoxicilline** : pricks-tests, IDR à lecture immédiate et retardée et patchs-tests.

La concentration maximale d'amoxicilline utilisée est de 20 à 25 mg/ml pour les pricks-tests et les IDR. Les prick et les IDR seront lus à 20mn +/- une deuxième lecture entre 48 et 96h.

Cette concentration peut également être utilisée pour les patch-tests mais ils peuvent également être réalisés avec la seringue Chemotechnique® à 10% dans la vaseline. Le patch test sera posé pendant 48 heures avec une lecture entre 48 heures et 96 heures en laissant un délai d'au moins 1h entre l'ablation et la lecture.

La suite de la prise en charge aura lieu **en milieu hospitalier**. Le patient sera adressé avec un compte-rendu précis du bilan pratiqué en cabinet de ville pour réintroduction de l'amoxicilline (nature des tests, concentrations utilisées, délais de lecture...).

La deuxième série de tests cutanés à l'amoxicilline et les consignes pour son utilisation ultérieure seront données au terme de ce bilan hospitalier.

Information sur les cotations CCAM (Dr Charles DZVIGA)

Le principe général est :

- un acte court de sa réalisation(donc de sa cotation..) à son interprétation (pour le patch du moment de la pose jusqu'à la lecture)
- tout acte secondaire effectué pendant cette période est coté / 2

Ainsi il est préférable de coter les actes longs lors de la dernière consultation.

J1	Amoxicilline : prick + IDR doses croissante + pose patch	
Option A sans surveillance du souffle	FGRB001+ FGRB003 / 2	59 euros 44
Option B avec spirométrie	GLQP012+ FGRB 003/2	54 euros 68
Option C Avec pléthysmographie	GLQP002+ FGRB 003/2	91 euros 20
J3	lecture retardée des patchs et des IDR	
Option A	FGRP 003	37 euros 64
Option B	FGRB 001+ FGRP 003 / 2	63 euros 86
Option C	FGRB 001 +FGRP 003/2	63 euros 86

Il est à noter que :

- l'acte FGRB 003 (prick) nécessite au moins 10 tests
- l'acte FGRB 001 (IDR doses croissantes) concerne des IDR pour "plusieurs substances "
- le prix d'un acte inclut théoriquement le matériel (amoxicilline , seringues) Il conviendra donc de déduire ce cout pour avoir le revenu net .

Ainsi le revenu brut est

- Pour l'option A = 97 euros 08
- Pour l'option B = 118 euros 54
- Pour option C = 155 euros 06

L'option C ne peut être utilisée que pour des situations cliniques spécifiques (asthmatiques....)

ALLER2A est un outil de travail, un organe de réflexion et une force de proposition pour souligner les atouts et pallier aux difficultés de notre région dans l'intérêt de nos patients.

La réunion des troisièmes Etats Généraux de l'allergologie a permis de présenter des propositions de filières dans la prise en charge de pathologies chroniques comme l'asthme sévère, l'urticaire chronique et la dermatite atopique et de présenter un mode d'accès défini précis pour les médecins allergologues libéraux.

Nos atouts en termes de réseaux d'éducation thérapeutiques existants sont une des forces de notre région permettant aux médecins libéraux de proposer à leurs patients des programmes d'éducation mis en place par une équipe pluridisciplinaire formée.

Le consensus de prise en charge validé au niveau régional pour les allergies de l'enfance non grave à la pénicilline grâce au travail de la commission « harmonisation des pratiques » permettra d'accentuer la complémentarité entre l'allergologue libéral et hospitalier afin de diminuer les délais de prise en charge hospitalière de nos patients.

L'ensemble des présentations des intervenants est disponible sur le site Aller2 A.

Prochaine réunion Aller 2A : 17 DECEMBRE 2016

Pour recevoir automatiquement toutes les actualités de notre association, une simple saisie de votre adresse mail sur la page d'accueil de notre site <http://aller2aweb.wix.com/aller2a> suffit !